

Par conséquent, quand le ministre parle d'une autre source d'énergie et de l'exploitation de l'énergie atomique, il ne parle pas d'une solution à la grave crise d'énergie qui existe dans les pays en voie de développement. A cet égard, le ministre a donc fait une habile diversion. Il aurait mieux valu pour lui qu'il parle franchement et sérieusement du manque de recherche au Canada. J'ai bien des chiffres à cet égard, mais je n'ennuierai pas le ministre en les citant aujourd'hui. Ces chiffres indiquent le peu d'importance que le gouvernement accorde à cette question. En réalité, il se concentre actuellement sur un genre de technologie plutôt archaïque.

Je plains le ministre d'avoir dû défendre une thèse aussi fragile. Parfois, il y réussit très bien, mais j'ai été particulièrement peiné pour lui cet après-midi. Il ne faudra pas attendre longtemps pour l'entendre, lui ou son successeur, revenir sur sa décision. Je sais parfaitement que le ministre ne va pas dans le sens de l'histoire. Il doit le savoir, lui aussi. Ceux qui vont dans le sens de l'histoire, ce sont ceux de plus en plus nombreux qui comprennent à quel point est anachronique ce grand programme commercial dans lequel nous nous sommes embarqués, cette campagne de vente de nos gadgets nucléaires. Nous allons nous en repentir.

Que le gouvernement se dépêche de revenir à une plus saine notion des choses. Qu'il se hâte de comprendre qu'il met en danger des centaines de milliers, je dirai même des millions de personnes avec un programme aussi insensé. Qu'il se dépêche de définir une politique favorisant le développement de solutions de remplacement saines et rationnelles en matière énergétique, et alors il aura l'appui de tous les députés. Car il s'est placé dans une situation on ne peut plus hasardeuse avec l'assistance nucléaire qu'il fournit à l'Inde et aux autres pays déjà mentionnés.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LA LOI SUR LA REVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

AVIS D'OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION POUR LA PROVINCE D'ONTARIO

**M. l'Orateur adjoint:** A l'ordre. Avant de donner la parole au député de Greenwood (M. Brewin), je dois informer la Chambre que j'ai été saisi, en conformité de l'article 20 de la loi sur la revision des limites des circonscriptions électorales, chapitre E-2, S.R.C., 1970, d'un avis d'opposition au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales pour la province d'Ontario, signé par les députés dont les noms suivent: le député de London-Ouest (M. Buchanan), le député de Middlesex-London-Lambton (M. Condon), le député de Bruce-Grey (M. Douglas), le député de Kitchener (M. Flynn), le député de London-Est (M. Turner), le député de Lincoln (M. Andres), le député de Windsor-Walkerville (M. MacGuigan), le député de Burnaby-Seymour (M. Raines), le député de Niagara Falls (M. Young), le député de Hamilton Mountain (M. MacFarlane) et le député de Halton (M. Philbrook).

Si la Chambre y consent, je proposerais que, selon la pratique habituelle, le texte de l'opposition soit imprimé en appendice aux Procès-verbaux d'aujourd'hui. La Chambre est-elle d'accord?

**Des voix:** D'accord.

*Prolifération des armes nucléaires*

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

### LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 58 DU RÈGLEMENT—  
L'IMPRUDENCE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE  
PROLIFÉRATION DES ARMES NUCLÉAIRES ET DE  
NÉGOCIATIONS AVEC L'INDE

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Lawrence:

Que la Chambre condamne le gouvernement parce qu'il augmente la menace que constitue pour l'humanité la prolifération des armes nucléaires, notamment par ses négociations actuelles pour reprendre l'assistance nucléaire à l'Inde.

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, nous, néo-démocrates, avons déjà donné clairement notre appui à la motion de l'opposition condamnant l'action du gouvernement qui augmente le danger de prolifération des armes nucléaires. La motion vise l'assistance nucléaire à l'Inde, mais il ne faut pas oublier que, parmi les autres pays avec lesquels le Canada a signé des accords de vente d'armes et matières nucléaires, ou avec lesquels il est entré en négociation à cet effet, et sans compter l'Inde, il y a le Pakistan, la Corée et l'Argentine. Trois de ces pays sur quatre n'ont pas souscrit au traité de non-prolifération, considéré par beaucoup comme une étape très importante dans la recherche de garanties sérieuses.

Je veux protester, comme d'autres l'ont fait, contre les mesures secrètes prises à l'égard de cette question extrêmement importante. Le ministre a fait longuement valoir le fait que les textes des accords entre le gouvernement du Canada et celui de la Corée et entre le gouvernement du Canada et celui de l'Argentine avaient été publiés par ses soins. En outre, on a mis à notre disposition des extraits du document publié par l'Agence internationale de l'énergie atomique sur les «garanties». En outre, on nous a enfin communiqué un document sur les garanties nucléaires et la politique canadienne de garanties préparé par le ministère des Affaires extérieures. Mais tous ces documents sont extrêmement vagues. Ils ne révèlent rien des détails des accords en question et rien de la nature réelle de ces garanties. Ce n'est certes pas là en tout cas une information suffisante sur le sujet.

Peut-être y a-t-il certains éléments dans ce domaine que le gouvernement ne peut révéler, mais la divulgation de ce que l'on devrait être autorisé à connaître est loin d'être suffisante. En fait, et bien que le ministre ne semble pas le comprendre, après un examen minutieux de ces documents qu'il nous a accusés de ne pas avoir su lire, on s'aperçoit que ces systèmes de garanties dans lesquels il semble mettre toute sa confiance semblent d'une efficacité douteuse.

En outre, à la conférence récente des États exportateurs de substances radioactives, on a cherché à resserrer les garanties de manière à éviter la diversion possible de ces substances, mais les précisions sur ce sujet ont été gardées rigoureusement secrètes. Nous ne savons rien de ce qui a été discuté; nous ne comprenons pas pourquoi les populations du globe, au siècle où nous vivons, ne sont pas autorisées à savoir nettement ce que décident les gouvernements pour prévenir le désastre qui les attend. Le gouvernement n'a pas jugé bon de communiquer ses accords au Parlement pour ratification, alors que la politique du parti libéral voulait jusqu'ici que lors d'un engagement international grave et important, il demande la ratification